

# ATOOUTS & TERRITOIRES

Février 2019 / N°9

## L'EDITO



Même si la contestation semble jouer les prolongations sur des scènes sabbatiques alternant Paris et Province et se décomptant comme au théâtre en « Actes », le temps est venu de la concertation autour du « Grand Débat ».

Il est vrai que pour l'heure, le monde de l'entreprise n'a pas été directement pris à partie. Mais inévitablement les questions fiscales et de répartition de la richesse renvoient à une forme de lutte des classes à laquelle il paraît difficile d'échapper, d'autant qu'au nombre des mesures d'urgence adoptées par le Gouvernement fin décembre, figurent des dispositions relevant du champ de la politique sociale de l'entreprise.

Face au risque d'amalgame qui peut en résulter et compte tenu de la nécessité d'exprimer à notre tour les doléances liées aux obligations sans cesse plus technocratiques qui pèsent sur nos entreprises, nous avons à notre tour décidé de nous impliquer dans ce débat à l'échelle de notre territoire.

Toujours convaincus que rien ne se fera sans l'expertise, la réflexion et la force de proposition des partenaires sociaux, plutôt que de nous échinier à réinventer une hypothétique démocratie directe, nous investissons les thèmes qu'en tant que « citoyens économiques » nous aurons à porter pour construire une Société riche de ses acteurs économiques de terrain. Nous soutiendrons un aménagement du territoire fondé sur le développement des entreprises et la création d'emplois, un rééquilibrage des finances publiques, la facilitation du logement et de la mobilité des salariés, le soutien à l'investissement, mais aussi un développement durable perçu sous une forme positive de création d'activités nouvelles et non sous un volet punitif trop souvent déployé par les Pouvoirs Publics.

*Daniel FILLON, Président du MEDEF Eure-et-Loir*

**Le 4 pages de nos entreprises d'Eure-et-Loir**



# LE MEDEF EN ACTION

## • Une « Matinée Ordinaire » au collège les Petits Sentiers de Lucé



L'entreprise COTY que les élèves vont rapidement visiter



Yenny Gorce en pleine intervention devant les élèves

Parti du constat que de nombreux évènements sont prévus par rapport au handicap en entreprise, aux adultes en situation de handicap et aux jeunes de façon générale, peu de choses sont faites pour les jeunes en situation de handicap.

C'est pourquoi l'évènement « Une Matinée Ordinaire » a été proposé et validé au sein du CLEE de Chartres et du PLITH 28 (Plan Local d'Intégration des Travailleurs Handicapés, comité regroupant les intervenants du handicap que le MEDEF Eure-et-Loir a intégré en décembre 2018, fonctionnant sur le même principe des CLEE) de façon unanime.

Cette matinée s'est déroulée le vendredi 1er février 2019 dans le collège Les Petits Sentiers à LUCE. 35 élèves en situation de handicap se sont présentés en deux groupes, pour assister en une heure à un petit déjeuner, pris en charge par le MEDEF Eure-et-Loir, au cours duquel Andros, en la personne de Yenny GORCE, Directrice de l'association Vivre et Travailler Autrement et l'entreprise COTY, représentée par Thierry ROUSSET, DRH ainsi qu'une infirmière en charge du handicap, sont intervenus à l'appui de présentations visuelles. Le but des présentations était de faire comprendre aux élèves qu'ils ont un futur comme tout un chacun dans la société, en entreprise, en milieu ordinaire. Que le handicap n'est ni un gros mot, ni un problème.

En effet, nous ne cessons de le promouvoir : l'industrie recrute. Afin que cet évènement ait un suivi, ce jeune public de l'APE 28 SESSAD Pro d'Eure-et-Loir, du collège Les Petits Sentiers, du Collège Edouard Herriot, de l'Ulis-pro du lycée Jehan de Beauce et de l'Ulis-pro du lycée professionnel Elsa Triolet, auront également la chance de pouvoir visiter l'entreprise Coty.

## • Réunion des mandataires

Le 19 décembre dernier, Monsieur Claude PARIS, Président du MEDEF Centre-Val de Loire a accueilli les mandataires régionaux et départementaux ainsi que l'ensemble de nos adhérents potentiellement intéressés par l'exercice d'un mandat à une journée des mandataires qui s'est déroulée à la Fédération Départementale du Bâtiment à Olivet. La matinée a tout d'abord débuté par une intervention de Monsieur Michel GUILBAUD, Directeur général du MEDEF, qui a apporté une vision générale des grands sujets d'actualité, les actions et projets du MEDEF tels que ses évolutions internes mais aussi la mise en œuvre du programme du gouvernement et les réformes en cours (assurance chômage, santé au travail, retraites,...).

La mise en œuvre de la loi « Avenir Professionnel » a été évoquée lors d'un jeu interactif avec la salle, puis Madame Joëlle HELENON, Directrice de mission de l'éducation et de la formation au MEDEF a apporté un éclairage précis et détaillé relatif à cette loi.

L'après-midi, Monsieur Bernard VIVIER de l'IST (Institut Supérieur du Travail), conférencier et enseignant, spécialiste des questions sociales et syndicales a présenté les caractéristiques du syndicalisme actuel, le climat social en France et dans les entreprises, les réformes sociales du gouvernement et le paritarisme. Dans un second temps, les mandataires ont pu être informés sur les techniques du débat contradictoire et le repérage des figures dialectiques.



Intervention de Michel GUILBAUD, DG du MEDEF

## • KE France, une entreprise en constant développement

Forte de plus de 30 ans d'existence au cœur de la région Centre, KE France est une entreprise spécialisée dans les stores extérieurs sur-mesure. Dotée d'ateliers de 6000m<sup>2</sup> et de 50 salariés sur le site de Tremblay-les-Villages, il en ressort un grand savoir-faire qui permet une production 100% française. Faisant partie du groupe italien BAT depuis

2011, le marché de KE FRANCE est essentiellement le territoire français en BtoB. Néanmoins, le groupe BAT est implanté mondialement. Outre l'Italie, du côté de Venise, et la France, on le retrouve aux Etats-Unis, en Espagne et il dispose de commerciaux tout autour du globe.

Le Président et fondateur du groupe, Amorino BARBIERI, est d'abord parti d'une fonderie, a développé ses moules pour la création de stores, et a fini par commercialiser ses propres modèles. 2 marques sont ainsi créées : KE, les initiales de ses deux filles, pour les stores extérieurs, et Gennius, pour les pergolas. Dorénavant, le groupe est fort de deux marques distinctes : BAT pour les accessoires et composants et KE Outdoor Design pour les produits finis.

Dotée de la gamme française la plus large sur le marché, l'entreprise vise le moyen et le haut de gamme et se tourne vers des modèles résolument modernes.

La puissance industrielle du groupe est telle qu'elle permet d'importants investissements dans la recherche ainsi que des synergies de conception et de

développement.

De 2011 à 2018, le Chiffre d'Affaire de l'entreprise a tout bonnement doublé. Des investissements sont encore prévus et seront répartis jusque 2020.

Avec un ensoleillement exceptionnel sur les années 2017 et 2018 qui se prolonge en ce début d'année 2019, l'entreprise vise toujours un développement organique, travaille constamment

sur ses produits, s'enorgueillit de sa présence terrain et de sa proximité avec ses clients et surtout, surtout, recrute. Le développement de KE FRANCE est loin d'être fini, avec une nouvelle direction depuis septembre 2018, en la personne de Pierre-Alain POTIER.



## LE TERRITOIRE

### • Tremblay-les-Villages, une terre d'avenir

Véritable pionnière, la commune de Tremblay-les-Villages est la résultante de trois fusions successives réparties entre la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (1800 et 1846) et la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> (1972). La dernière d'entre elles fut la plus spectaculaire, en ce qu'elle fit se rapprocher pas

moins de six communes sous l'impulsion de son Maire de l'époque, l'emblématique Martial TAUGOURDEAU, qui occupa par ailleurs les postes de Président du Conseil Général, de Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription et de Sénateur. Dès cette époque, l'enjeu était déjà le maintien d'un équipement scolaire que seul un regroupement permettait. Quasiment un demi-siècle plus tard, cette initiative en avance sur son temps continue à porter ses fruits : ce ne sont pas moins

de 320 élèves qui sont accueillis en milieu scolaire, et 70 enfants en périscolaire au sein d'un centre de loisirs. La situation géographique du village, situé à une vingtaine de minutes respectivement des gares de Chartres, Maintenon et Dreux, et bordé par l'axe routier destiné à

devenir la future A154, en fait le triangle d'or du département qui attire les entreprises désireuses de profiter de telles opportunités. C'est d'ailleurs dans ce contexte que l'entreprise de travaux publics TOFFOLUTTI a choisi de s'implanter dès 2016 et de

créer une agence commerciale en 2019 avec des recrutements à la clef.

Tremblay-les -Villages n'en est pas moins bien dotée en équipements publics, avec une bibliothèque, une salle des fêtes rénovée, une brigade de gendarmerie de proximité depuis juin 2018 et un projet de maison de santé reposant sur une base solide de professionnels de santé déjà préalablement « recrutés ».

La municipalité a bien compris que les menaces pouvaient

constituer des opportunités, la fermeture d'une agence bancaire ayant donné lieu à l'installation d'un nouveau commerce, et la liquidation d'Ateliers 28 étant d'ores et déjà bien prise en main en multi-partenariat.



Vue de l'Eglise Saint Martin

# LES INFOS EN BREF

## L'ÉVÈNEMENT

### • Le prix du travail manuel du Rotary Club Châteaudun



Le Rotary Club de Châteaudun organise, à nouveau, son prix du travail manuel.

Cette action met en avant le savoir-faire d'apprentis méritants, et est organisée cette année en partenariat avec le CFAI Centre-Val de Loire de Châteaudun, avec le concours de Pascal SINEAU, Chef de centre et toute son équipe. Le thème retenu, dans le cadre de ce partenariat est « Répressions et Déportations en 1939-1945 ».

Les jeunes, en 1ère année de bac pro TCI (Technicien en Chaudronnerie Industrielle) et de bac pro TU (Technicien d'Usinage), sont actuellement en phase de recherche, de conception, d'élaboration de leurs travaux et du dossier de présentation qui l'accompagne. Les étudiants retenus présenteront leurs projets au Club de Châteaudun le 16 mai 2019. Un lauréat sera désigné par un jury de professionnels et de Rotariens. Un prix de 500 euros lui sera attribué. Il présentera ensuite son travail le 5 juin 2019, au niveau du district auquel appartient le club de Châteaudun (comportant les départements de la région Centre-Val de Loire, et celui de la Vienne). Les finalistes par district participeront enfin à la journée nationale des talents qui aura lieu le 22 juin 2019.

## LA RENTRÉE

### • Les audiences solennelles de rentrée des CPH

Respectivement les 22 et 24 janvier dernier, se sont déroulées les traditionnelles Audiences Solennelles de Rentrée des Conseils de Prud'hommes de Dreux et de Chartres.

L'occasion de procéder à l'installation officielle des Présidents et Vice-Présidents généraux et de sections élus selon le principe de l'alternance paritaire aux Assemblées Générales des Conseils et de dresser, sous l'autorité du Procureur de la République, le bilan de l'année écoulée.

Cette année les Présidences des deux Conseils échoient aux salariés, la Vice-Présidence Générale incombant à Claudine LEPAREUR à Chartres et Valérie MINISCLOUX pour Dreux.

Le bilan d'activité 2018 fait ressortir une baisse du nombre d'affaires, tout à fait conforme à celle enregistrée au plan national. En cause tout à la fois les obligations nouvelles incombant aux demandeurs en termes d'introduction d'instance, la multiplication des ruptures conventionnelles que plus récemment l'entrée en vigueur de la barémisation de l'indemnisation du licenciement abusif.

## L'AGENDA

### • RÉUNION JURIDIQUE & APRODEM :

**6 mars 2019 à 9h**

Les élections du CSE

**7 mars 2019 de 9h à 16h30**

L'évaluation des risques et le document unique : un outil vivant

**4 avril 2019 de 9h à 16h30**

L'optimisation des vérifications générales périodiques et des formations sécurité

**23 avril 2019 à 9h**

La réforme du handicap

## LES NOMINATIONS

Le 21 janvier 2019, Evelyne MEGE a succédé à Joël SÜRIG à la direction académique des services d'Eure-et-Loir

Le 22 janvier 2019, Claudine LEPAREUR a été élue Vice-Présidente Générale du Conseil de Prudhommes de Chartres

Le 24 janvier 2019, Valérie MINISCLOUX a été élue Vice-Présidente Générale du Conseil de Prudhommes de Dreux

## LE PARTENARIAT

### • L'opération « Créer son entreprise dans les quartiers »

Pour la 1ère édition du concours « Créer son entreprise dans les quartiers », qui s'inscrivait dans le cadre d'un programme de Politique de la Ville impulsé par la Préfecture d'Eure-et-Loir et porté par la CCI, le MEDEF et l'UIMM Eure-et-Loir étaient au rendez-vous.

Partenaires de cette opération destinée à récompenser des primo-entrepreneurs résidant dans un quartier prioritaire, nous avons participé au jury d'attribution des prix le 17 décembre dernier, de même qu'à la remise des dotations aux lauréats le 7 janvier 2019.

En tout sur 10 candidats, ce sont 4 entrepreneurs qui ont été primés, chacun dans une catégorie spécifique : entreprise en territoire prioritaire, cohésion sociale, émergence et femme en territoire prioritaire.

L'occasion de saluer les valeurs entrepreneuriales et d'encourager les initiatives locales.